

Chauffage domestique au bois: appareils divisés (inserts, poêle à bois...)



Objectif

Préparation à l'appellation **QUALIBOIS AIR**. La réglementation, les données techniques, le dimensionnement, la pose, l'entretien et le SAV des appareils divisés.



Programme

1. Généralités
2. Mise en œuvre évacuation des produits de combustion
3. Mise en œuvre produits
4. Réception maintenance
5. Sensibilisation sécurité
6. Glossaire
7. Annexes

La troisième journée est consacrée aux travaux pratiques (TP).

1. La mise en service et la maintenance d'une installation (insert, poêle...)
2. Point sur la distribution d'air chaud

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 25/30 est exigée.

Dates : Du 5 au 7 juillet ou du 6 au 8 octobre
Tarif : 903 euros net

Prise en charge de la formation : intégrale de la formation pour les chefs d'entreprise et les salariés.

A votre écoute:

Audrey Signorelli - **Conseillère Formation**

Contact : formation@capeb10.fr - 03 25 76 27 80



Bulletin d'inscription

Entreprise :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

N° de Siret : **NAFA :**

Port : **Email:**

PARTICIPANTS

*Bulletin à retourner à CAPEB AUBE, accompagné
d'un chèque de 903 euros à l'ordre de AFOLOR*

Nom	Prénom	Statut : Chef d'Entreprise, Gérant-salarié, Salarié, Conjoint	Dépend de : FAFCEA, CONSTRUCTYS-11 / +11, Autre

NON SALARIÉ(es) : Nouvelles règles de prise en charge pour la formation des GERANTS et CONJOINT(es)
Collaborateurs(trices) NON salarié(es): Limitation à 2 formations par an.(50h maxi de formation pour l'année 2020 à 25€/heure) . Fournir une attestation URSSAF lors de l'inscription d'un CHEF d'ENTREPRISE.

Je certifie ne pas avoir suivi d'heures de formation depuis le début de l'année (50 heures max).

Je joins une attestation URSSAF justifiant du paiement de la contribution formation.

SALARIÉ(es): Prise en charge des formations à hauteur de 30€/ heure pour toutes les formations éligibles dans la limite du budget annuel de l'entreprise (consultez Constructys). + indemnisation des salaires.

J'ai déjà créé mon Compte E-GESTION Constructys:

mes codes d'accès sont

Je n'ai pas encore créé mon Compte E-GESTION Constructys

Cachet de l'entreprise et signature

Date : ____ / ____ / ____